

18 décembre 2009

N° 40 – 2009

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Beat Werder +33 (0)1 46 98 71 39

Chief Communications Officer

Marco Circelli +44 (0)20 3207 8561

Head of Group Corporate Finance & Financial Communications

Prix de l'Actuariat 2009 : SCOR soutient le développement de la science actuarielle

Le 17 décembre 2009 à Paris, André Levy-Lang, Professeur associé émérite à l'Université Paris-Dauphine et Président du jury, et Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, ont remis les prix de l'Actuariat pour la France lors d'une cérémonie organisée au Cercle de l'Union Interalliée.

Monsieur Rivo Randrianarivony, de l'Université Claude Bernard de Lyon, a reçu le prix des Jeunes Docteurs pour sa thèse intitulée « Prise en compte des discontinuités de cours financiers en assurance et finance », et Monsieur Grégory Dekimpe, de l'Université Catholique de Louvain, s'est vu attribuer le prix des Jeunes Actuaire pour son mémoire « *Variable Annuities* : transfert d'une partie du risque de longévité au client ».

Le jury a également décidé de remettre une mention spéciale à Messieurs Bassem El-Hachem et Charles-Marie Delpuech, de l'ENSAE, pour leur mémoire sur l'« Evaluation de tranches de CDO sur un portefeuille de LCDS (*Loan Only Credit Default Swap*) ».

Jean-Luc Besson, Chief Risk Officer de SCOR, a déclaré : « Ces prix récompensent de jeunes actuaire pour leurs projets innovants en matière de gestion des risques, démontrant ainsi l'importance que le groupe SCOR accorde au développement de la science actuarielle en Europe depuis 1996 ».

Des prix décernés dans trois autres pays en Europe

Le 15 décembre à Milan en Italie, le professeur Ricardo Ottaviani, de l'Université La Sapienza à Rome, en présence d'Umberto Gavazzi, Directeur Europe, Proche et Moyen-Orient et Afrique de SCOR Global P&C, a remis les prix pour l'Italie. Madame Elena Pizzocaro a été récompensée pour son étude intitulée « The evaluation of the claim reserve using linear models » (« Evaluation des provisions pour sinistres grâce aux modèles linéaires »), et Madame Erica Ulrich pour son travail « Recent developments of studies on mortality trends » (« Récents développements des études sur les tendances en matière de mortalité »). Toutes deux sont issues de l'Université Cattolica de Milan.

Le 10 novembre à Londres au Royaume-Uni, Chris Daykin, ancien Directeur du Département de l'actuariat du gouvernement britannique, a décerné les prix de l'Actuariat de SCOR UK en présence de Denis Kessler. Les prix ont été attribués à Madame Radhika Sen, de la Heriot Watt University, pour son mémoire intitulé « An Extension of the Lee-Carter Model to Project Mortality by Incorporating the Cohort Effect » (« Une extension du modèle de Lee-Carter dans la

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au capital

de 1 450 523 984,67 euros

18 décembre 2009

N° 40 – 2009

réalisation de tables de mortalité prospectives incorporant l'effet de cohorte ») et à Monsieur Faisal Baluch, de la City University, pour son étude intitulée « Systemic Risk: Financial Institutional Symmetry or Meso Idiosyncrasy? A comparison of the Banking & Insurance Sectors » (« Risques systémiques : symétrie institutionnelle financière ou idiosyncrasie intermédiaire ? Comparaison des secteurs bancaire et de l'assurance »).

Le 9 septembre à Munich en Allemagne, Hans-Joachim Zwiesler, Professeur à l'université d'Ulm et Président du jury, et Dietmar Zietsch, Directeur général du Hub Cologne de SCOR, ont remis le prix de l'Actuariat à Monsieur Gregor Svindland, de l'université Ludwig-Maximilian de Munich, pour sa thèse intitulée « Convex Risk Measures Beyond Bounded Risks » (« Mesures de risque convexes au-delà des limites »), à Madame Anja Blatter, de l'université de Karlsruhe, pour son mémoire « Optimal Control and Dependence Modelling of Insurance Portfolios with Lévy Dynamics » (« Contrôle optimal et modélisation de la dépendance des portefeuilles d'assurance avec la dynamique de Lévy ») et à Monsieur Stefan Pohl, de l'université de Cologne, pour son travail « Hauptfälligkeitsstorno in der Kraftfahrtversicherung – Zeitdiskrete Hazardraten-Analyse mit linkstrunkierten Daten » (« Résiliation à l'échéance principale en assurance Automobile - Analyse en temps discret des taux de risque avec des données tronquées à gauche »).

SCOR récompense chaque année les meilleurs projets académiques dans le domaine de l'actuariat par l'attribution d'un prix. Celui-ci a pour but de promouvoir la science actuarielle, de développer et d'encourager la recherche dans ce domaine et de contribuer à l'amélioration de la connaissance et de la gestion des risques. Il est aujourd'hui reconnu dans les milieux de l'assurance et de la réassurance comme un gage de compétence. Cette année, le nombre de candidatures a été très élevé dans chacun des pays participants.

Les jurys sont composés de membres de l'enseignement supérieur et de professionnels de l'assurance, de la réassurance ou de la finance. La sélection des lauréats s'appuie sur la maîtrise des concepts actuariels, la qualité des instruments d'analyse et l'intérêt des travaux quant aux applications possibles dans les métiers de la gestion du risque.

*
* * *

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Des informations complémentaires concernant les risques, les incertitudes et les litiges en cours figurent dans le Document de référence de 2008 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.09-0099 (le "Document de Référence") et actualisé dans le rapport semestriel. Ces deux documents sont disponibles sur le site Internet de SCOR www.scor.com. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.